



Fédération
des comités de parents
du Québec

Réponses des partis politiques au top 10 des questions des parents

Campagne électorale 2022

À l'occasion de la campagne électorale provinciale, la Fédération des comités de parents du Québec a invité les cinq formations politiques représentées à l'Assemblée nationale à répondre aux questions des parents d'élèves en lien avec l'éducation. L'objectif était d'apporter un éclairage ciblé sur les plateformes électorales.

Pour déterminer les questions soumises aux partis, les délégués de la FCPQ ont d'abord échangé entre eux, puis ont proposé une trentaine de questions lors du Conseil général d'avril 2022. Les comités de parents membres ont ensuite priorisé les questions pour déterminer le « top 10 des parents » (plus une question bonus!).

Note : La FCPQ n'a effectué aucune modification aux réponses reçues. Les réponses des partis sont présentées par ordre alphabétique.

Liste des questions soumises (veuillez cliquer sur chaque question pour accéder aux réponses des partis)

1. Comment s'assurer que les montants alloués aux services aux élèves soient utilisés adéquatement?
2. Quelles mesures concrètes seront mises en place pour favoriser la réussite éducative de tous et prévenir le décrochage scolaire?
3. Comment contrer la pénurie de personnel scolaire?
4. De quelle façon comptez-vous faciliter la participation des parents bénévoles aux instances du milieu scolaire?
5. Comment procéderiez-vous pour faire un bilan ou, s'il y a lieu, instaurer des changements deux ans après la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance?
6. Comment améliorer la collaboration entre les milieux scolaires et les services sociaux et de santé?
7. Comment renforcer le lien école-famille-communauté?
8. Comment assurer la revitalisation des infrastructures scolaires et des cours d'école?
9. Quels services supplémentaires pourriez-vous mettre en place en formation générale des adultes, notamment pour les élèves mineurs ou ayant des besoins particuliers (HDAA)?
10. Le protecteur du citoyen a récemment publié les résultats de son enquête spéciale sur l'accès aux services éducatifs adaptés pour les élèves du primaire. Quelles actions comptez-vous prendre à la lumière de ces résultats?

Question bonus : Seriez-vous favorable à repenser le modèle québécois pour l'éducation?
Si oui, comment?

1. Comment s'assurer que les montants alloués aux services aux élèves soient utilisés adéquatement?

Coalition Avenir Québec

Le gouvernement de la CAQ a lancé une réforme du financement des services aux élèves vulnérables afin de mettre en place un meilleur mode de financement. Le nouveau modèle s'attaque aux embûches bureaucratiques et alloue les ressources a priori, en fonction des besoins des élèves. Il est important de cesser de baser le financement exclusivement sur les codes et les diagnostics. Le nouveau modèle permettra d'offrir aux élèves les bons services au bon moment tout en donnant une meilleure prévisibilité pour le réseau de l'éducation. Le travail des équipes-écoles, accompagnées des parents et des professionnels qui côtoient les élèves tout en connaissant leurs besoins, permettra d'offrir les services adaptés à chacun des élèves.

Parti conservateur du Québec

Pour le PCQ, la réponse est simple. Il faut redonner les fonds aux parents. Personne n'est plus en mesure de savoir ce qui est bon pour son enfant qu'un parent. En redonnant les fonds aux parents sous forme d'allocations, le financement des écoles suivra les enfants, une compétition naîtra entre les écoles et la qualité, mais aussi la diversité du service scolaire ira en augmentant.

De plus, un gouvernement conservateur décentraliserait le système d'éducation et remettrait dans les mains des directions d'écoles, en collaboration avec les centres de services, l'embauche des enseignants et du personnel de soutien.

Parti libéral du Québec

Tout comme vous, nous croyons que nous avons le devoir de nous assurer que les sommes prévues pour les services aux élèves soient réellement utilisées pour les élèves. Nous allons donc travailler en collaboration avec les centres de services scolaires et les commissions scolaires afin de nous assurer que les sommes soient dédiées pour les services aux élèves.

Parti Québécois

En demandant aux écoles une reddition de comptes détaillée sur la façon dont ces sommes ont été utilisées, et en s'assurant que les comités EHDAA en aient une copie et que le tout soit transmis aux centres de services scolaires.

Québec solidaire

Pour assurer la qualité des services dans nos écoles, Québec solidaire s'engage à établir un plancher de services professionnels.

Ainsi, les centres de services scolaires auront l'obligation d'embaucher le personnel nécessaire à l'atteinte de ces planchers pour que chaque professionnel et chaque professionnelle ait moins d'élèves à sa charge. Aussi, nous réviserons l'indice de défavorisation scolaire afin que le financement des écoles reflète les besoins réels des communautés. Nous mettrons en place une loi de protection budgétaire afin d'empêcher qu'interviennent des coupures mettant à mal le financement durable de notre réseau scolaire.

2. Quelles mesures concrètes seront mises en place pour favoriser la réussite éducative de tous et prévenir le décrochage scolaire?

Coalition Avenir Québec

En plus de poursuivre la réforme du financement, l'augmentation du nombre de classes spéciales, l'embauche de nouvelles ressources et le déploiement du programme de tutorat, un second gouvernement de la CAQ ira encore plus loin. Nous souhaitons continuer les partenariats avec Alloprof et Tel-Jeunes pour bonifier les ressources offertes aux élèves. En parallèle, afin de rendre plus attrayantes les carrières en éducation et dans un souci constant d'améliorer les services aux élèves, des aides à la classe sont déployées dans 100 écoles à travers le Québec. Il s'agit d'une initiative mise en place dans le cadre du Plan de valorisation du personnel scolaire (140 M\$). Ce sont des changements importants, qui porteront fruit à court et à long terme.

Toutes les écoles primaires du Québec doivent dorénavant offrir deux récréations de 20 minutes par jour. Les effets bénéfiques des récréations sont documentés. Quant aux élèves du secondaire, cinq heures par semaine ont été ajoutées pour l'aide aux devoirs, les sports et les activités artistiques. Dès la rentrée 2022, les frais de tous les PPP dans les écoles publiques secondaires sont assumés par les écoles, jusqu'à concurrence de 200 \$. L'accès à ces programmes est dorénavant gratuit pour plus de 60 % des élèves inscrits. En parallèle, le gouvernement a amorcé des travaux afin que chaque école secondaire publique puisse proposer, à terme, au moins un PPP aux élèves qui s'y inscrivent. Le programme « À l'école, on bouge », auquel plus de 1500 écoles primaires participent, permet aux jeunes de bouger 60 minutes par jour au-delà des récréations et des cours d'éducation physique.

Les deux dernières années de pandémie ont été difficiles pour nos jeunes, c'est pourquoi nous avons accordé 19 M\$ spécifiquement pour la santé mentale et le bien-être des élèves. Lionel Carmant a d'ailleurs présenté un plan d'action en santé mentale, qui prévoit plus de 1 milliard de dollars d'ici 2026, dont 100 M\$ consacrés aux jeunes et à leur famille. Nous remercions le personnel scolaire qui fait un travail colossal pour soutenir les élèves et assurer leur réussite.

Parti conservateur du Québec

En redonnant les fonds aux parents, nous estimons que la diversité des services augmentera. On réduit donc le fameux problème du fameux « moule » dans lequel nos enfants doivent trop souvent cadrer. Ce ne sera plus aux jeunes de s'adapter à un système brisé, mais bien aux écoles d'offrir des solutions pour nos enfants.

Ensuite, un gouvernement conservateur mettra de l'avant une politique sportive, notamment en faisant bouger nos jeunes quotidiennement à la hauteur de 30 minutes par jour de la maternelle au cinquième secondaire. Plusieurs études démontrent les effets positifs du sport sur le développement cognitif, la santé mentale et la motivation des jeunes, c'est pourquoi nous en ferons une priorité.

Finalement, nous mettrons de l'avant un vaste plan de rénovation et de construction de nouvelles écoles. Étudier dans un environnement sain ne pourra qu'aider les jeunes à ne pas se sentir forcé et prisonniers de leur école. Respirer un air sain, boire de l'eau propre, avoir une cour d'école en bon état et ne pas avoir chaud ou froid est la base est une condition d'apprentissage élémentaire.

Parti libéral du Québec

Nous sommes tous très sensibles à l'importance de l'éducation pour notre société. Malheureusement, les quatre dernières années ont été très difficiles pour les élèves, leurs parents, ainsi que pour le personnel scolaire. Le manque de leadership du gouvernement pendant la pandémie a eu un impact direct sur les élèves et le réseau de l'éducation.

Nous connaissons tous, dans notre entourage, des jeunes qui ont eu de la difficulté à se motiver dans le contexte de l'école à distance. Bien que les chiffres officiels du ministère de l'Éducation ne soient toujours pas disponibles, certains médias ont rapporté que le nombre d'élèves ayant abandonné leurs études à la suite de la pandémie est en augmentation dans plusieurs centres de services scolaire.

Nous avons donc le devoir de faire plus et de faire mieux pour favoriser la persévérance scolaire des élèves. C'est pour cette raison qu'un gouvernement du Parti libéral du Québec s'engage à rendre le programme de tutorat permanent et à mettre en place un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour permettre aux familles de couvrir des frais encourus pour favoriser la réussite scolaire, par exemple pour couvrir des frais d'orthophonie ou d'orthopédagogie, lorsque ces services ne leur sont pas offerts par l'école. Nous croyons qu'un élève qui est bien accompagné augmente ses chances de réussite scolaire et diminue, par le fait même, les risques de décrochage scolaire.

Nous croyons également qu'il faut rendre l'école publique réellement publique, tout en laissant le choix aux élèves et aux parents d'opter pour l'école privée. C'est pour cette raison que le Parti libéral du Québec offrira gratuitement l'accès à un projet pédagogique particulier dans les écoles publiques, par exemple une concentration ou un sport-études, jusqu'à concurrence de 5000 \$. Notre formation politique s'engage également à abolir les frais de services de garde sur l'heure du dîner dans les écoles primaires publiques, avec compensation aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires.

Parti Québécois

- Faire en sorte que tous les enfants en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (DAA) ont accès à une évaluation rapidement et à des services adaptés à leurs besoins.
- Exiger des écoles qu'elles fassent une déclaration des codes de difficulté deux fois par année, soit en septembre et à la suite du premier bulletin. C'est souvent à ces moments que les difficultés scolaires sont révélées et que les besoins en évaluation et en services sont criants; donc, le financement doit également être ajusté afin que les écoles puissent répondre à la demande.
- Augmenter substantiellement le budget en adaptation scolaire.
- Fournir à tous les élèves qui ont besoin d'aide une évaluation et l'accès à des ressources complémentaires adaptées, qui leur seront réellement utiles.
- Faire le nécessaire afin de diminuer l'attente pour recevoir des services complémentaires, dans le but d'éviter la détresse psychologique chez l'enfant (anxiété, perte d'estime de soi, etc.).
- Adopter une loi bouclier contre les compressions budgétaires en éducation.

Québec solidaire

En plus d'établir un plancher de services professionnels et mettre en place une loi de protection budgétaire, un gouvernement solidaire s'engage à assurer l'accès à toutes les personnes en difficulté à des services professionnels dans le réseau scolaire.

Les élèves EHDA ont droit à des services éducatifs complémentaires gratuits et de qualité, peu importe l'organisme scolaire ou l'école qu'ils fréquentent et sans égard à la condition socioéconomique de leur famille.

Un gouvernement solidaire procédera ainsi à l'embauche massive de professionnels ETP de services scolaires et de soutien dans un premier mandat (orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, etc.).

Québec solidaire s'engage également à appliquer l'ensemble des recommandations du rapport Laurent, notamment :

- Réinstaurer la présence d'intervenantes de santé et services sociaux à l'intérieur des écoles;
- Faire en sorte que les psychologues puissent se centrer sur l'accompagnement et le suivi des enfants en milieu scolaire;
- Etc.

Nous mettrons aussi sur pied des lieux de mise en commun et de travail en équipe professionnelle multidisciplinaire pour agir en prévention auprès de l'ensemble des élèves du préscolaire et primaire et directement auprès des élèves à besoins particuliers.

Enfin, nous éliminerons immédiatement tous les frais scolaires facturés dans les établissements publics, du préscolaire au secondaire, incluant la formation générale des adultes et la formation professionnelle.

3. Comment contrer la pénurie de personnel scolaire?

Coalition Avenir Québec

Nous avons travaillé sur la valorisation du personnel scolaire, tant en leur donnant davantage de pouvoir avec la nouvelle gouvernance, que d'un point de vue financier et en reconnaissant leur apport indispensable au Québec. En ce sens, nous avons augmenté significativement les salaires du personnel enseignant : 18 % à l'entrée de la profession (de 44 985 \$ à 52 954 \$), ainsi qu'une augmentation de 13 % du dernier échelon (80 572 \$ à 92 027 \$). Nous avons aussi maximisé et accordé des contrats de suppléance à temps partiel jusqu'à concurrence de 100 % pour un investissement total de 20,5 M\$ par année scolaire. La Stratégie de valorisation du personnel scolaire prévoit des investissements de 32 M\$ en 2022-2023, pour un total de près de 140 M\$ afin de rendre les carrières en éducation plus attrayantes et d'augmenter la rétention du personnel scolaire. Contrer la pénurie, chez les enseignants, ça passe notamment par la reconnaissance de leur autonomie professionnelle. Nous avons instauré des programmes de mentorat (5 M\$ en 2021-2022) et bonifié l'encadrement des stagiaires (3,6 M\$ en 2022-2023). Nous avons créé trois maîtrises qualifiantes pour favoriser l'accession à la profession d'enseignant, ce qui représente un potentiel de plus de 800 enseignants supplémentaires par année. Nous avons modifié les tolérances d'engagement et les autorisations d'enseignants pour faciliter les processus d'obtention de ces permis. Nous avons créé différents programmes de bourses d'études (15,8 M\$ en 2022-2023). Nous avons déployé des incitatifs financiers pour favoriser le retour des retraités dans le réseau scolaire (13,3 M\$ en 2022-2023). L'appel aux enseignants retraités pour qu'ils reprennent du service a d'ailleurs eu des échos puisque pour l'année 2021-2022, plus de 700 d'entre eux sont venus prêter main-forte au réseau. La campagne Répondez présent a permis la réception de plus de 6 000 candidatures de bacheliers et de retraités directement issus du réseau scolaire. Le gouvernement a multiplié les démarches pour faire face au défi de la pénurie de main-d'œuvre qui frappe aussi le réseau de l'éducation. Toutes ces nouvelles initiatives nous permettent d'inverser la tendance et de combattre la pénurie en améliorant l'attraction, l'insertion professionnelle et la rétention du personnel.

Parti conservateur du Québec

Question plus technique ici ! Nous sommes d'avis qu'en décentralisant l'embauche vers les écoles, nous réglerons une partie du problème. Combien de fois avons-nous entendu parler d'un jeune professeur incapable d'avoir sa permanence et forcé de remplacer alors que nous sommes en pleine pénurie ?

Une valorisation du travail des enseignants, un meilleur espace de travail avec des écoles en bon état, un lien d'emploi plus rapproché ainsi que la présence d'une plus grande

flexibilité dans les méthodes d'enseignements en raison de la réforme du financement aidera à plus long terme.

Nous avons aussi prévu modifier les prêts et bourses pour augmenter l'attractivité du secteur de l'éducation en convertissant les prêts en bourses pour les étudiants travaillant dans le milieu de l'éducation.

Parti libéral du Québec

Par ailleurs, les écoles ont besoin de personnel pour fonctionner efficacement et pour veiller à la réussite de nos jeunes. En effet, le secteur de l'éducation n'est pas épargné par la pénurie de main-d'œuvre qui frappe tout le Québec et a subi des impacts importants lors de la pandémie, notamment avec les départs à la retraite anticipés.

De façon plus générale, notre plateforme contient de nombreuses propositions visant à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre. Ainsi, un gouvernement libéral déploierait d'urgence une nouvelle stratégie de la main-d'œuvre, qui comprendra les actions suivantes :

- Favoriser la rétention et le retour de travailleurs expérimentés sur le marché du travail en :
 - prévoyant un congé de cotisations au Régime de rentes du Québec pour les 62 ans et plus ;
 - doublant l'exemption d'impôts pour les personnes de 65 ans et plus pour la faire passer à 30 000 \$.
- Continuer les efforts de requalification des travailleurs vers les secteurs où la demande est la plus forte ;
- Assurer la transparence des besoins de main-d'œuvre dans le secteur public, principalement dans les différents réseaux, par une publication trimestrielle des besoins, notamment pour mieux planifier la formation et l'embauche ;
- Favoriser le retour des jeunes parents sur le marché du travail en instaurant des places en services de garde pour tous à 8,70 \$;

De façon plus spécifique au domaine de l'éducation, il faut donc agir rapidement pour augmenter le nombre de professeurs, notamment en facilitant l'accès aux maîtrises qualifiantes. De plus, nous travaillerons avec les centres de services et les commissions scolaires afin d'établir le nombre de professionnels dont ils ont besoin, dans chaque catégorie d'emplois, et nous favoriserons la formation de ces professionnels, pour mieux répondre aux besoins identifiés, ce qui viendra aider à corriger certaines lacunes observées par le Protecteur du citoyen concernant les services aux élèves.

Nous croyons également à la contribution des personnes immigrantes travailleurs qualifiés pour répondre aux missions de l'État, notamment en éducation. Nous nous

assurerons que les étudiants étrangers dans les domaines pertinents, comme l'éducation, sont parties intégrantes de la solution. Pour ce faire, nous nous engageons à accélérer le traitement de leurs dossiers pour qu'il soit comparable à la moyenne canadienne.

Parti Québécois

Tout d'abord, faire de l'éducation une véritable priorité en protégeant son budget. Il est primordial qu'il n'y ait plus de coupes massives et qu'on s'assure d'un investissement récurrent.

Ensuite, donner de meilleures conditions de travail au personnel éducatif. Cela signifie :

- Une réduction du nombre d'élèves par classe, afin que les enseignants puissent consacrer plus de temps de qualité à leurs élèves;
- Une augmentation du personnel professionnel et de soutien;
- Une réduction des tâches administratives pour le personnel éducatif;
- Une compensation pour les stages obligatoires.

Québec solidaire

Pour que l'accès aux services publics pour toutes et tous soit assuré, Québec solidaire s'engage à prioriser le développement des réseaux de l'éducation et de la santé.

Parce qu'aucun service de qualité n'est possible sans un personnel compétent et en nombre suffisant, nous mettrons en place des conditions de travail propices au recrutement et lancerons un programme massif d'embauches et de formation dans les secteurs public, social et communautaire.

Pour que la qualité des services soit à la hauteur des attentes des Québécoises et des Québécois, Québec solidaire s'engage également à mettre tout en œuvre pour valoriser les métiers à prédominance féminine, notamment en bonifiant les conditions de rémunération et de conciliation travail-famille et en encadrant la charge de travail pour éliminer toute surcharge, en plus de combler les retards en termes d'équité salariale.

4. De quelle façon comptez-vous faciliter la participation des parents bénévoles aux instances du milieu scolaire?

Coalition Avenir Québec

La réforme de la gouvernance scolaire est une première étape hautement significative pour rapprocher les parents des décisions et leur permettre de jouer un rôle prépondérant d'administrateur au sein d'un centre de services scolaire ou d'un établissement scolaire. Nous souhaitons continuer en ce sens.

Parti conservateur du Québec

En décentralisant le système d'éducation, il deviendra beaucoup plus facile pour les parents de s'impliquer et de parler aux responsables. Le système actuel ressemble trop à la maison des fous dans Astérix, il faut que les parents sachent qui est imputable.

Combiné avec le fait que les parents détiendront désormais les cordons de la bourse de l'école, leur implication deviendra beaucoup plus concrète et créatrice de changements. Encore mieux, devant la réforme du financement, certaines écoles pourraient être dirigées par des conseils d'administration mixte opérants avec des parents et des professeurs. La porte sera grande ouverte pour vous.

Parti libéral du Québec

Tout comme vous, nous croyons que la participation des parents est essentielle dans le bon fonctionnement du réseau de l'éducation. Nous avons donc le devoir d'en faire la promotion et d'inviter les parents à s'impliquer. Des attentes seront communiquées aux centres de services scolaires en ce sens.

Parti Québécois

- En favorisant l'autonomie des écoles, notamment quant au choix de leur projet éducatif.
- En ayant un projet éducatif qui réponde davantage aux réalités des élèves; cela encouragera les parents à s'impliquer.
- En les écoutant : lors d'une commission sur l'éducation, nous ferons appel aux parents afin de savoir quelles seraient les meilleures façons de les impliquer dans le système scolaire.
- En misant sur le fait qu'on peut s'impliquer bien au-delà du conseil d'établissement.

- En portant attention aux conclusions de cette commission sur l'éducation, qui devraient contenir des recommandations sur la participation des parents aux diverses instances du milieu scolaire.

Québec solidaire

Pour que les services publics soient centrés sur la population à desservir, Québec solidaire ramènera la gouvernance locale et développera des mécanismes de reddition de compte et de participation citoyenne dans les lieux décisionnels.

5. Comment procéderiez-vous pour faire un bilan ou, s'il y a lieu, instaurer des changements deux ans après la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance?

Coalition Avenir Québec

Pendant notre mandat, nous avons établi et maintenu un lien régulier entre le Ministère et le réseau, ainsi qu'avec les partenaires. Ce lien nous permet de constater les succès de ce changement, et s'il y a lieu, d'être rapidement informés des améliorations possibles. Nous sommes un gouvernement à l'écoute et continuerons de l'être dans un second prochain mandat, travaillant de concert avec les partenaires.

Parti conservateur du Québec

Nous critiquons souvent le gouvernement actuel pour son manque d'écoute et son mépris de la démocratie et c'est précisément l'inverse que nous ferons.

Un gouvernement conservateur sera à l'écoute de la population et des parents. Pas des syndicats et des fonctionnaires. Notre priorité sera donc de consulter régulièrement les parents, les élèves, mais aussi les professeurs directement au cours de nos réformes en vue d'ajuster le tir si nécessaire.

Parti libéral du Québec

Deux ans après l'adoption sous bâillon du projet de loi 40, il serait intéressant de dresser le bilan des impacts de ces changements sur le réseau de l'éducation. Quels sont les effets positifs de ce changement ? Est-ce que les élèves en ressortent gagnants ? En quoi les changements ont-ils aidé la réussite de nos jeunes ? Voilà des questions que nous devons nous poser afin d'apporter les correctifs nécessaires, s'il y a lieu.

Parti Québécois

En exigeant une reddition de comptes chaque année auprès des conseils d'établissement, et en leur demandant des recommandations sur ce qui doit être amélioré. Nous voulons redonner un pouvoir de gestion aux écoles.

Québec solidaire

En plus de mettre en place des mécanismes de reddition de compte et de participation citoyenne dans les lieux décisionnels, nous allons consolider notre système démocratique

et faire en sorte qu'il reflète réellement la volonté populaire en réformant le mode de scrutin.

Nous établirons un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire qui permettra la tenue de référendums d'initiative populaire ainsi que la révocation des personnes élues par leurs électrices et électeurs.

6. Comment améliorer la collaboration entre les milieux scolaires et les services sociaux et de santé?

Coalition Avenir Québec

Ça prend avant tout une volonté ministérielle. C'est ce que nous avons débuté lors de notre premier mandat principalement en travaillant avec nos collègues des ministères de la Santé et du Travail afin de nous assurer que nous n'oublions aucun enfant. Notre collaboration autour du programme « Agir tôt » ainsi que notre engagement à donner suite aux recommandations du Rapport Laurent en témoignent.

Ajoutons également que les travaux en matière de données du ministère de la cybersécurité et du numérique visant à briser les silos entre les différents ministères viendront faciliter les communications d'informations névralgiques à l'un et à l'autre des secteurs pour offrir un meilleur service aux familles.

Parti conservateur du Québec

C'est une question intéressante, car il n'existe pas vraiment de réponse magique. Pour que la collaboration entre les deux milieux se fasse, il faut améliorer la performance des deux réseaux individuellement, mais aussi leur capacité à communiquer efficacement.

Vous n'êtes sûrement pas sans savoir que ces deux milieux ne sont pas particulièrement en bon état...

Nous prônons donc, pour citer Jacques Parizeau, un remède de cheval. Un changement de paradigme complet, un changement du mode de financement, la fin du monopole public et une informatisation du systèmes de santé.

Évidemment, ces solutions prendront du temps, de l'argent et beaucoup de volonté politique, mais nous sommes prêts à relever ces défis.

Nous avons espoir qu'en améliorant la performance individuelle de la santé et de l'éducation et en mettant en place des canaux de communications efficaces et prioritaires, nous pourrions voir une amélioration. Toutefois, cela fait partie des politiques où nous consulteront énormément le milieu et les participants. Nous comptons sur vous pour nous servir de guide sur le terrain.

Parti libéral du Québec

La collaboration entre les milieux scolaires et les services sociaux et de santé est primordiale pour assurer un suivi adéquat des jeunes présentant des difficultés requérant la bonne coordination de divers professionnels. Au-delà de ce principe, nous croyons qu'il est important de regarder quelles sont les meilleures pratiques en la matière, au Canada et dans le monde, afin de pouvoir les adapter et les mettre en place ici.

Parti Québécois

- Tel que le suggérait le rapport Laurent, il faut revoir les règles entourant la confidentialité pour assurer une intervention adaptée, dans l'intérêt de l'enfant.
- Nous devons aussi reconnaître l'autonomie de chacun des milieux, tout en ajoutant des canaux de conversation.
- Il faut cesser de travailler en silo, dans l'intérêt de l'enfant.

Favoriser une meilleure communication entre ces divers milieux ne peut être que bénéfique pour l'enfant. L'équipe école serait ainsi beaucoup plus efficace dans la prévention et l'intervention auprès des enfants vivant des difficultés.

Québec solidaire

Pour renforcer la collaboration entre les milieux scolaires et les services sociaux et de santé, Québec solidaire s'engage à appliquer l'ensemble des recommandations du rapport Laurent, notamment :

- Préserver la mobilisation des communautés et les acquis d'Avenir d'enfants;
- Maintenir les agentes de milieu déployées pour rejoindre les familles en situation de vulnérabilité;
- Assurer une planification de services intersectorielle qui est axée sur l'accompagnement et la pleine participation des enfants et des parents;
- Etc.

De plus, un poste indépendant de commissaire au bien-être et aux droits des enfants sera créé dans le but de donner une véritable voix politique aux enfants et aux jeunes du Québec au sein de nos institutions.

7. Comment renforcer le lien école-famille-communauté?

Coalition Avenir Québec

À la CAQ, nous sommes d'avis que les écoles sont au coeur de nos communautés, c'est pourquoi nous devons rapprocher de celles-ci les décisions qui les concernent. C'est notamment un des objectifs atteints par la réforme de la gouvernance. Les parents et les membres de la communauté ont une place de choix sur le C.A. De plus, nous allons continuer à appuyer les projets porteurs d'organismes qui améliorent l'expérience scolaire dans les écoles de leurs communautés. L'embauche d'agents de liaison école-famille et l'ajout de fonds dédiés aux partenariats avec les organismes communautaires sont des initiatives dont nous sommes fiers et qui porteront fruit sur plusieurs années. Finalement, nous souhaitons faciliter la recherche d'information et leur partage entre les différents acteurs et professionnels du réseau.

Parti conservateur du Québec

Nous avons espoir qu'avec une participation accrue des parents, notamment grâce à la réforme du financement, nous verrons des écoles de quartier renaître. Le lien école-famille-communauté s'est brisé en raison, notamment, de la lourdeur administrative et de la bureaucratie envahissante.

En ramenant l'école et sa mission vers l'épanouissement de l'enfant dans les mains de ceux directement responsables ; vous les parents, mais aussi les enseignants, nous sommes convaincus que ce lien reviendra naturellement, comme il existait auparavant.

Parti libéral du Québec

Le renforcement du lien école-famille-communauté passe d'abord et avant tout par une saine communication entre les autorités scolaires et les parents. Des attentes seront communiquées aux gestionnaires en ce sens.

Nos écoles regorgent de projets novateurs et bénéfiques non seulement pour les élèves, mais aussi pour la communauté. Nous croyons que les initiatives locales qui rejoignent ce grand principe méritent d'être soutenues.

Parti Québécois

- En favorisant l'autonomie des écoles pour qu'elles aient un projet éducatif adapté à la réalité de leur milieu et, ainsi, un plan de réussite plus réaliste.

- En nous inspirant d'un projet de recherche de l'UQAC, qui propose :
 - D'interroger les parents sur leurs besoins.
 - De favoriser la création d'un comité composé de la direction, d'un enseignant, de parents et de membres du milieu communautaire.
 - De donner à ce comité le mandat de mettre en application des solutions pour réaliser des points précis du plan de réussite, et d'organiser diverses activités qui répondent aux besoins identifiés par les parents.

Québec solidaire

Québec solidaire s'engage à appliquer l'ensemble des recommandations du rapport Laurent, notamment :

- En préservant la concertation locale et régionale en petite enfance acquise au cours des 10 dernières années;
- En maintenant les agentes de milieu déployées pour rejoindre les familles en situation de vulnérabilité;
- En reconnaissant l'importance du rôle des organismes communautaires, dont le lancement d'un programme massif d'embauches;
- Préserver la mobilisation des communautés et les acquis d'Avenir d'enfants;
- Maintenir les agentes de milieu déployées pour rejoindre les familles en situation de vulnérabilité;
- Assurer une planification de services intersectorielle qui est axée sur l'accompagnement et la pleine participation des enfants et des parents;
- Etc.

Pour que l'action communautaire puisse jouer son rôle de pilier structurant des localités québécoises, Québec solidaire s'engage également à augmenter à un niveau suffisant le financement à la mission des groupes d'action communautaire autonome.

8. Comment assurer la revitalisation des infrastructures scolaires et des cours d'école?

Coalition Avenir Québec

Les précédents gouvernements ont ignoré les besoins en infrastructures scolaires partout au Québec. Ils ont laissé aux Québécois un parc immobilier scolaire en pitoyable état.

Le premier gouvernement de la CAQ a fait des infrastructures scolaires sa priorité. En 4 ans, c'est 11,3G\$ qui ont été consacrés à la construction et la rénovation d'écoles, soit plus de deux fois plus que les sommes investies par le précédent gouvernement. Nous avons également conçu une toute nouvelle génération d'écoles, ce qui nous permet maintenant de construire et rénover des écoles qui sont résolument plus modernes, inspirantes et fonctionnelles.

Cependant, il nous reste de très gros défis. Plusieurs bâtiments scolaires nécessitent encore des travaux majeurs. Si les Québécois nous accordent un second mandat, nous redoublerons d'efforts afin d'offrir aux jeunes des infrastructures scolaires de qualité.

Pour les cours d'école, le premier gouvernement de la CAQ en a fait déjà beaucoup. Nous avons bonifié le montant alloué pour les cours d'école dans nos quelques 120 projets de nouvelles écoles primaires que nous avons annoncés. De plus, l'enveloppe annuelle pour l'embellissement des cours d'école est passée de 3 M\$ à plus de 7 M\$ sous le gouvernement de la CAQ (177 projets durant la dernière année).

Parti conservateur du Québec

Tout d'abord, il faut avoir la volonté politique pour le faire. Ensuite il faut un plan. Pour les conservateurs, ça passe par un grand chantier de rénovation et de construction de nouvelles écoles, mais aussi via une réforme du financement, permettant à des organismes à but non lucratif ou à des organismes privés d'investir en éducation.

Puisque le financement vient directement des parents, nous ne voyons pas l'avantage de favoriser l'éducation au public pour des raisons idéologiques. Les parents feront le choix qui leur convient avec leurs enfants. Ça implique de faire le tour des installations et choisir une école offrant une infrastructure à la hauteur des attentes des parents.

Avec la contribution du privé à ce chapitre, nous espérons que cette revitalisation se fera plus rapidement, mais devant l'ampleur des travaux requis, il faudra être patient.

Parti libéral du Québec

L'environnement d'apprentissage est un autre élément important pour favoriser la réussite scolaire. Le Parti libéral du Québec a lancé en 2017 le projet Lab-École afin de revoir la façon dont sont construites les écoles. Bien que les nouvelles écoles soient modernes, il reste encore beaucoup de travail à faire pour s'assurer que nos jeunes et le personnel scolaire évoluent dans les meilleurs milieux possibles.

Au-delà de la conception subsistent des enjeux importants d'espace, de qualité des milieux et de modernisation. Afin de pallier ce problème, le Parti libéral du Québec déploiera un grand chantier de remise à niveau de nos écoles primaires et secondaires. Un montant de 4 G\$ sera ajouté aux investissements déjà prévus pour les infrastructures scolaires. Ces sommes serviront également à accélérer la construction de nouvelles écoles pour mieux répondre à la demande dans les secteurs en croissance ainsi que pour les projets d'agrandissements d'écoles qui ont des besoins urgents pour mieux adapter les milieux scolaires à la réalité de nos jeunes et du personnel.

La pandémie nous a démontré que nous pouvons faire mieux pour assurer la santé et la sécurité dans nos écoles. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre formation politique a déposé le projet de loi 995, Loi visant à assurer la santé et la sécurité des élèves en classe en encadrant la qualité de l'air ambiant dans les écoles, le printemps dernier à l'Assemblée nationale. Nous avons la responsabilité et le devoir de nous assurer que l'air respiré par les élèves et le personnel scolaire est de qualité. C'est pourquoi nous utiliserons une partie de ces sommes pour lancer une opération complète d'amélioration de la qualité de l'air dans nos écoles. Ce chantier s'accompagnera de l'imposition de normes plus claires et de suivis dans leur application. C'est terminé l'improvisation lorsqu'il est question de qualité de l'air dans les écoles.

Parti Québécois

- En valorisant l'école publique, en la finançant mieux, et en s'assurant de la qualité des infrastructures.
- En rendant les écoles sécuritaires pour nos enfants.
- En y investissant : ce n'est pas normal que le financement des infrastructures de nos écoles soit le plus bas, alors qu'elles sont dans le plus mauvais état. Un gouvernement du Parti Québécois investira davantage pour la réfection des écoles.

Québec solidaire

Pour lutter contre la vétusté des écoles, Québec solidaire s'engage à établir un vaste chantier de rénovation, d'agrandissement, de verdissement et de construction pour avoir des écoles saines qui répondent aux besoins des élèves et du personnel.

9. Quels services supplémentaires pourriez-vous mettre en place en formation générale des adultes, notamment pour les élèves mineurs ou ayant des besoins particuliers (HDAA)?

Coalition Avenir Québec

Un premier gouvernement de la CAQ a mis en place le premier programme national du tutorat. Le succès de ce programme afin de répondre aux besoins des élèves nous confirme l'importance du tutorat dans le parcours des jeunes. Dans un second mandat, le programme de tutorat sera reconduit.

Parti conservateur du Québec

Au risque de nous répéter, les parents disposeront d'un bon important pour choisir l'école adaptée aux besoins de leurs enfants. Les bons seront évidemment bonifiés pour les enfants diagnostiqués et nécessitant des services exceptionnels, mais nous avons espoir que des écoles se spécialisant pour ces enfants ouvriront rapidement. Ce genre d'école existe un peu partout dans le monde tant au privé qu'au public, notamment à Ottawa avec la Heritage Academy spécialisée dans l'enseignement pour les enfants souffrant de dyslexie.

Nous mettrons également en place une stratégie pour augmenter le taux de diplomation, notamment dans les filières professionnelles et techniques, afin de répondre aux attentes des employeurs et se rapprocher de la moyenne des pays développés.

Parti libéral du Québec

Les personnes vivant avec un handicap ou sous le spectre de l'autisme doivent vivre avec diverses difficultés dans leur quotidien, notamment à l'école. Notre formation politique a notamment demandé au gouvernement d'étudier la question de la scolarisation des enfants vivant sous le spectre de l'autisme ou handicapés. Cette demande, refusée par le gouvernement, a permis de mettre en lumière un réel problème dans le réseau de l'éducation. En effet, chaque année, des élèves avec des besoins particuliers ou vivants avec un handicap sont exclus des écoles pour être « scolarisés » à la maison. Ces élèves ont pourtant des droits. Il est important de les respecter. Notre formation politique souhaite donc nommer un ministre responsable des personnes vivant avec un handicap et des personnes autistes et mettre en place un secrétariat dédié exclusivement à cette clientèle. Avec un ministre en titre au Conseil des ministres, les droits de ces élèves seront une préoccupation entendue dans chacun des ministères, dont celui de l'Éducation.

Nous prenons également l'engagement de mettre en place, dans les 100 premiers jours d'un gouvernement libéral, une commission d'experts et de parlementaires afin d'établir collectivement une feuille de route qui nous permettra de mieux soutenir ces jeunes dans leur transition vers l'âge adulte, jusqu'à l'âge d'or. Cette commission aura un mandat de consultations et de recommandations.

Parti Québécois

- Intégrer l'éducation des adultes dans le système éducatif québécois.
- Étendre des mesures d'évaluation, de concertation et de soutien cohérentes avec l'enseignement régulier.

Québec solidaire

Un gouvernement solidaire s'engage à assurer l'accès à toutes les personnes en difficulté à des services professionnels dans le réseau scolaire.

Les élèves EHDA ont droit à des services éducatifs complémentaires gratuits et de qualité, peu importe l'organisme scolaire ou l'école qu'ils fréquentent et sans égard à la condition socioéconomique de leur famille.

Un gouvernement solidaire procédera ainsi à l'embauche massive de professionnels ETP de services scolaires et de soutien dans un premier mandat (orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, etc.).

10. Le protecteur du citoyen a récemment publié les résultats de son enquête spéciale sur l'accès aux services éducatifs adaptés pour les élèves du primaire. Quelles actions comptez-vous prendre à la lumière de ces résultats?

Coalition Avenir Québec

Nous nous réjouissons que le Protecteur du citoyen arrive aux mêmes conclusions que notre gouvernement. Nous procédons à la révision du modèle de financement des services en ayant les mêmes objectifs que ceux recommandés par le Protecteur du citoyen. Il faut certes continuer d'accroître l'offre de services aux élèves, notamment les services aux élèves vulnérables.

Parti conservateur du Québec

Comme vous avez pu le constater, nous sommes d'accord avec le protecteur du citoyen sur la nécessité de mettre les besoins des enfants de l'avant et de revoir le modèle de financement pour que ces besoins soient la priorité.

C'est pourquoi notre réforme du financement remet l'argent entre vos mains, car vous êtes les mieux placés pour connaître les besoins de vos enfants. Vous êtes les mieux placés pour savoir ce qui motive vos petits mousses et ce qui les rend heureux et épanouis. On vous redonne l'autonomie, le pouvoir et la liberté que le précédent système vous a retiré.

Parti libéral du Québec

Comme mentionné précédemment, nous croyons que le suivi de l'enquête spéciale sur l'accès aux services éducatifs adaptés pour les élèves du primaire, réalisée par le Protecteur du citoyen, puisse notamment pallier la pénurie de main-d'œuvre qui frappe le réseau de l'éducation et qui vient limiter les services offerts. En ce sens, nos propositions en la matière auront un effet bénéfique sur les constats réalisés dans cette enquête.

Parti Québécois

- Donner la priorité, en éducation, aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Augmenter substantiellement le financement de l'adaptation scolaire, afin d'avoir plus de personnel de soutien et de professionnels dans les écoles.

- Offrir plus de formation au personnel scolaire, afin que les élèves obtiennent des services qui répondent réellement à leurs besoins.

Québec solidaire

Un gouvernement solidaire s'engage à assurer l'accès à toutes les personnes en difficulté à des services professionnels dans le réseau scolaire.

Les élèves EHDA ont droit à des services éducatifs complémentaires gratuits et de qualité, peu importe l'organisme scolaire ou l'école qu'ils fréquentent et sans égard à la condition socioéconomique de leur famille.

Un gouvernement solidaire procédera ainsi à l'embauche massive de professionnels ETP de services scolaires et de soutien dans un premier mandat (orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, etc.).

Québec solidaire s'engage également à appliquer l'ensemble des recommandations du rapport Laurent, notamment :

- Réinstaurer la présence d'intervenantes de santé et services sociaux à l'intérieur des écoles;
- Faire en sorte que les psychologues puissent se centrer sur l'accompagnement et le suivi des enfants en milieu scolaire;
- Etc.

Nous mettrons enfin sur pied des lieux de mise en commun et de travail en équipe professionnelle multidisciplinaire pour agir en prévention auprès de l'ensemble des élèves du préscolaire et primaire et directement auprès des élèves à besoins particuliers.

Question bonus : Seriez-vous favorable à repenser le modèle québécois pour l'éducation? Si oui, comment?

Coalition Avenir Québec

Ce serait une regrettable erreur de rejeter complètement le modèle québécois en éducation. Il est salué par bon nombre d'États fédérés et de pays. Cependant, il est impossible à nos yeux de se l'imaginer comme étant fixe, immuable, figé dans le temps, surtout dans une ère où tout évolue à grande vitesse. Nous considérons qu'une réflexion sur notre modèle de réseau scolaire devrait être menée par le gouvernement et faire l'objet d'une consultation auprès non seulement des partenaires en éducation (parents, enseignants, directions d'écoles, syndicats, professionnels...), mais aussi d'acteurs de la société qui font de l'éducation une priorité.

Parti conservateur du Québec

Évidemment que oui. Vous l'avez déjà remarqué, notre programme n'est pas un programme de retouche et d'esthétique. C'est une refondation totale du réseau de l'éducation ayant comme objectif d'augmenter l'autonomie, le pouvoir et la participation des parents. Notre réforme vise à faire du système d'éducation québécois un système flexible, diversifié, performant et favorisant la réussite et l'épanouissement des élèves.

Le nerf de la guerre dans toutes les réformes c'est l'argent. Cet argent, nous vous le donnons sous forme de bons que vous pourrez dépenser dans l'école de votre choix, dans l'école que vous jugez offre le meilleur avenir à votre enfant. Terminé la bureaucratie interminable, le chaos administratif et ce système s'efforçant à « casser » les enfants pour qu'ils entrent dans un moule qui n'est pas nécessaire, efficace et sain.

Notre modèle d'éducation est un modèle où les écoles s'adaptent aux enfants et désirent vous inclure dans leur éducation, un modèle où vous pourrez visiter les installations, comparez les programmes, les méthodes éducatives et faire un choix éclairé.

Parti libéral du Québec

Le Québec a traversé une crise sans précédent qui a mis le réseau de l'éducation à rude épreuve. Les élèves ont été les premiers à subir les impacts de cette pandémie et nous croyons que nous devons concentrer nos efforts sur les élèves afin de rattraper les retards accumulés dans les dernières années. Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos questionnements et vos préoccupations seront étudiés avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Parti Québécois

Oui. Un gouvernement du Parti Québécois mettra en place une commission sur l'éducation, équivalente à la commission Parent, dans le but de mener une grande réflexion collective sur l'éducation au Québec.

Plus particulièrement, le Parti Québécois veut :

- Assurer la qualité de tous les services de garde éducatifs;
- Valoriser l'école publique en la finançant mieux et en s'assurant de la qualité des infrastructures;
- Mettre fin aux pratiques ségréгатives des écoles privées et des écoles publiques sélectives de façon à garantir la socialisation, la réduction des inégalités et le plein développement des individus et de la nation;
- Mettre fin de façon graduelle aux subventions publiques aux écoles privées, et assurer la mixité sociale du réseau d'éducation public;
- Soutenir les écoles publiques dans leur offre de programmes non sélectifs visant la motivation et la persévérance scolaires des élèves;
- Augmenter l'autonomie de gestion des écoles;
- Permettre la création de classes moins nombreuses, selon les besoins des élèves, et assurer un ratio équitable aux services d'aide pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Québec solidaire

Pour que l'école québécoise soit au service de l'ensemble des élèves d'ici, Québec solidaire s'engage à faire de l'accès universel à une éducation de qualité une réalité.

Nous éliminerons immédiatement tous les frais scolaires facturés dans les établissements publics, du préscolaire au secondaire, incluant la formation générale des adultes et la formation professionnelle. Nous mettrons en place une politique nationale des stages afin d'encadrer le statut de stagiaire et d'assurer la rémunération de tous les stages et entamerons une diminution des frais exigés au niveau postsecondaire, afin d'atteindre à terme la gratuité scolaire.

Nous entamerons la conversion des établissements privés qui le souhaitent en écoles publiques tout en mettant fin progressivement au financement public des écoles privées.

Nous assurerons l'accès universel aux projets particuliers dans les écoles publiques, en bannissant la sélection académique et financière pour ces projets.

Notre cadre financier, qui sera diffusé au moment de la campagne électorale, comportera plusieurs propositions concrètes pour le milieu scolaire. Il prévoira notamment une croissance budgétaire pour assurer un financement accru de nos établissements et renforcer le réseau scolaire.